

SOCIÉTÉ • LOGEMENT

A Grenoble, un conflit oppose des mal-logés aux collectivités

Plusieurs dizaines de personnes réclamant des solutions de relogement occupent depuis un mois des appartements vides d'un quartier de la ville. Face à leur détermination, les collectivités peinent à trouver un terrain d'entente.

Par Benoît Pavan (Grenoble, correspondant)

Publié hier à 10h27, mis à jour hier à 14h33 • Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Même à l'abri du froid, à l'intérieur de l'appartement vide qu'ils occupent désormais avec quelques autres jeunes majeurs isolés, Ismaël et Mohamed préfèrent rester emmitouflés dans leurs épaisses parkas. Pour réchauffer l'air glacial qui s'engouffre dans la cuisine et les chambres, ces deux migrants âgés de 19 ans ont installé un petit poêle à fioul issu des nombreux dons de matériel et de vivres récoltés grâce aux réseaux sociaux. « Ça nous soulage un peu le soir », témoigne Mohamed, un Sierra-Léonais qui dormait dans la rue depuis son arrivée en France à la fin de l'été.

Lire le reportage : « Si vous voyiez où on dort, vous pleureriez tellement c'est sale » : en Ile-de-France, les migrants face à une précarité toujours plus grande

Voici un mois que les deux hommes et plusieurs dizaines d'autres personnes occupent, sous l'impulsion de l'association Droit au logement (DAL), huit appartements vides d'un immeuble du quartier populaire de l'Abbaye, situé dans l'est de la ville. Selon le DAL, ils sont 52 à y dormir chaque nuit, dont une moitié de migrants. Promis à une réhabilitation prochaine, ces logements sociaux construits dans les années 1930 ont été peu à peu vidés de leurs habitants pour être cédés au 1^{er} janvier par le bailleur social métropolitain Actis à l'Etablissement public foncier local.

« On ne veut pas des châteaux »

Leurs nouveaux occupants sont des hommes et des femmes seuls ou des couples – parfois accompagnés d'enfants – se trouvant dans des situations administratives « extrêmement précaires », précise le DAL, qui a lancé une pétition de soutien en ligne. Certains vivent dans des appartements insalubres et sont en attente de relogement. D'autres ont été expulsés ou sont menacés d'expulsion. Parmi eux, l'association a également recensé des sans-domicile-fixe. Tous réclament des « solutions décentes » après avoir « épuisé tous les recours possibles », souligne-t-elle.

Après avoir obtenu de la mairie de ne pas être délogés à leur arrivée, le 9 décembre, les occupants ont refusé d'être orientés vers les places vacantes du dispositif d'hébergement hivernal géré par la préfecture, jugeant cette proposition « dégradante ». « On ne veut pas des châteaux. Juste quelque chose de digne et de stable », soupire Latifa, une mère de famille.

Le DAL 38 et plusieurs élus d'opposition accusent la Ville d'avoir sciemment fait couper l'électricité, l'eau et le chauffage collectif du bâtiment après l'entrée des occupants et de leurs soutiens pour les « punir ». « Elle n'a rien fait pour empêcher ces coupures », fait remarquer Raphaël Beth, l'un de ses militants. De son côté, la municipalité argumente que les coupures devaient être effectuées par le bailleur social avant le 1^{er} janvier, date de la cession officielle du bâtiment.

Pointant un manque de « visibilité sur la réalité des situations », la Ville explique être « dans

l'incapacité » de procéder aux démarches nécessaires pour orienter les occupants. Elle précise qu'elle a été empêchée de visiter les lieux et qu'une « *liste parcellaire et anonymisée d'informations* » a été fournie aux travailleurs sociaux lorsque ceux-ci se sont rendus sur place pour « *procéder au diagnostic social des ménages* » dans le respect du « *secret professionnel* ».

La compétence de l'Etat

« *On a vite compris que l'objectif n'était pas de faire du suivi social, mais de donner des noms à la préfecture* », affirme Raphaël Beth pour justifier la volonté du DAL de ne pas transmettre l'identité complète des occupants. Le militant rappelle que 17 000 logements sont vacants dans la métropole grenobloise, selon l'Insee. Il dénonce une tentative de « *chantage* » de la part de la mairie et déplore « *l'écart* » entre « *l'ambition présidentielle humaniste* » du maire (Europe Ecologie-Les Verts) Eric Piolle et la réalité de sa politique.

Lire aussi | Elections municipales à Grenoble : Eric Piolle, le maire écolo qui rêve d'aller plus haut

Dans une lettre adressée le 31 décembre à Lionel Beffre, le préfet de l'Isère, l'édile écologiste a rappelé que la compétence de l'hébergement relevait « *pleinement* » de l'Etat et l'a enjoint à se saisir du dossier. La municipalité a notamment proposé que le bâtiment occupé soit conventionné pour intégrer le réseau d'hébergement d'urgence. Sollicitée par *Le Monde*, la préfecture n'a pas souhaité faire de commentaire.

« *On est en capacité d'activer des rapports de force pour obtenir des ouvertures de droits ou des réseaux de solidarité pour les personnes sans droit ni titre. Mais pour cela, nous avons besoin de transparence. Le pouvoir d'un élu n'est pas de mettre un tel au-dessus du panier alors que des procédures existent* », détaille Nicolas Beron-Perez, conseiller municipal et communautaire PCF délégué au logement.

Dans un communiqué, Actis a indiqué que cette « *occupation illicite* » empêchait le transfert définitif de propriété d'avoir lieu. « *La suite, c'est une procédure judiciaire qui est appliquée afin que les lieux soient libérés au plus vite. Dans le cas présent, il n'y a aucune condition de délai ou de trêve hivernale qui entre en jeu.* »

« *Pour l'heure, le dialogue n'a lieu qu'entre les institutions, qui tentent cyniquement de se refiler le bébé. Tant qu'on ne sera pas entendus par la mairie et qu'on n'aura pas de solutions dignes pour tout le monde, on ne bougera pas* », martèle Raphaël Beth.

Lire la tribune : Accueil des migrants : « Chacun devrait faire un effort dans le débat pour être un peu plus républicain »

Benoît Pavan (Grenoble, correspondant)

Services

CODES PROMOS

avec Global Savings Group

- Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories
- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- AliExpress : 5€ offerts dès 10€ d'achats
- Yves Rocher : -50% sur une sélection d'articles

- Nike : jusqu'à -50% sur les articles en promotion
- Europcar : -15% sur votre location de voiture

Tous les codes promos